

location accession d'une maison

Par AmbreBambi16, le 19/03/2020 à 17:19

bonjour,

nous allons vendre notre maison en location-vente à une de nos soeurs avec option d'achat L'acquéreur souhaiterait savoir à quel moment sont dus les frais de notaire pour l'achat de la maison. A la signature du contrat de location - vente ? Ou à l'achat effectif de la maison et quels en serait les frais notaire, impots, redevance locative et avance sur paiement du bien en prix ou pourcentage approximativement svp car tout dependra les frais engendrés pour exécuter cette opération

Merci bcp pour votre réponse